

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT** en formation générale.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON , déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX , délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme | Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme | Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
MM. | Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M | Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M | Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
M. | Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,
Mme | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
MM. | Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX
Mme | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE
MM. | Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M | Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération n° 2023-15
Formation Générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Convention de partenariat entre le SMAVD et La Garance dans le cadre de l'évènement « CUCINE(S) » du 13 MAI 2023

La Garance - Scène Nationale de Cavailon et Le Citron Jaune – Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public de Port Saint Louis du Rhône s'associent pour réaliser le projet Cucine(s) de l'artiste Floriane Facchini dans les Parcs Naturels Régionaux des Alpilles et du Luberon entre novembre 2022 et mai 2023.

Les objectifs de cet évènement sont les suivants :

- Valoriser les patrimoines agricoles et culinaires de la Durance, des Alpilles et du Luberon
- Sensibiliser sur les enjeux écologiques de ces territoires à commencer par les problématiques de gestion de l'eau propres à la vallée de la Durance.
- Renforcer le dynamisme territorial par un appui au développement culturel
- Toucher des publics des deux massifs éloignés de l'offre culturelle des centres urbains

Cucine(s) ouvre un livre de recettes en plein air. Avec saveurs locales, secrets, souvenirs et convivialité. De novembre 2022 à mai 2023, Floriane Facchini rencontre les spécialistes et moins spécialistes de la pêche, de l'apiculture, de l'agriculture et de la botanique des bords de Durance et en recueille recettes et récits, photographies et brins de nature comestibles. Cette enquête artistique aboutira à la réalisation d'un banquet le 13 mai 2023 dans un lieu tenu secret (dans une commune riveraine de la Durance) qui mêlera balade sonore, exposition de photos et dégustation de produits, spécialités et spécificités de la Durance, des Alpilles et du Luberon.

C'est pour soutenir cet évènement qui met en valeur les ressources et les richesses de la Durance que le SMAVD souhaite être partenaire. Pour cela, une convention de partenariat doit être signée entre les deux entités. Elle définit les engagements de chacune des parties et les modalités de participation financière du SMAVD à l'évènement.

Dans le but d'accompagner la Garance dans l'organisation de son évènement et la valorisation de la Durance, il est proposé une participation financière à l'évènement « Cucine(s) », à hauteur de 8 000€ (huit mille euros).

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

APPROUVE le projet de convention tel que présenté,

AUTORISE le Président à signer la convention et à prendre tout acte dans ce cadre.



Le Président

Yves WIGT

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/2023



Le Président

Yves WIGT